

Appel de dossiers — Labos libres

La Maison pour la danse de Québec invite les artistes professionnel·les en danse à déposer un projet pour l'un des **3 labos libres** de 2026.

La Maison pour la danse est un centre de services dont la raison d'être est le soutien et le développement de la pratique professionnelle de la danse. Sa mission est de servir et d'accompagner le développement des artistes et organismes du milieu de la danse professionnelle au sein d'un lieu ouvert et rassembleur.

Pour tous les labos, la Maison pour la danse offre :

- Un studio à usage exclusif;
- Une sortie de labo permettant de partager le fruit de la recherche au public (formule à déterminer);
- Une contribution financière au projet (à verser aux artistes).

Important : aucun soutien technique n'est offert. Cependant, un appel pour un labo technique sera lancé à l'automne.

Objectif des labos

- Favoriser la recherche chorégraphique et le développement de la démarche artistique

Dates

- 19 au 23 janvier 2026
- 9 au 13 mars 2026
- 11 au 15 mai 2026

Compensation financière

- 500 \$/artiste pour un maximum de 4 artistes par labo

Critères d'admissibilité

- Être un·e artiste professionnel·le en danse;

- L'artiste porteur·euse de projet doit être [adhérent·e de la Maison pour la danse](#) au moment du dépôt. Les équipes composées de membres adhérent·es seront favorisées dans la sélection des candidatures.

Mode d'attribution

- La sélection des candidatures est faite par la Maison pour la danse et son [comité artistique](#) avec un souci d'équilibre entre les artistes de la relève, intermédiaires et établis;
- Les artistes en danse résidant dans la région de Québec seront priorisés;
- Les labos sont offerts à l'ensemble de la communauté de la danse dans un désir de mixité, de représentativité, d'inclusion et de diversité.

Trois (3) projets seront sélectionnés.

Axes prioritaires

- Les labos doivent être axés sur la recherche chorégraphique;
- Si l'artiste est de l'extérieur de la ville de Québec, une lettre de motivation expliquant son désir de travailler à Québec est requise. Si le projet est retenu, aucuns frais de séjour ne pourront être remboursés.

Critères d'évaluation

- Clarté du projet;
- Incidence possible du projet sur le cheminement artistique;
- Cohérence du projet dans la démarche de l'artiste;
- Réalisations passées.

Dossier à déposer

- Description du projet (2 pages maximum) – préciser la semaine pour laquelle le dossier est déposé;
- Biographie de l'artiste porteur·euse de projet (250 mots maximum);
- CV des participant·es au projet;
- Lien vidéo de projets précédents* (si pertinent).

*Les membres du jury n'accordent pas plus de 8 minutes au visionnement des vidéos. Au besoin, veuillez préciser l'ordre de priorité des contenus visuels.

→ **Important** : nous vous remercions de bien vouloir soumettre votre dossier avant la date limite, car toute soumission après cette échéance ne pourra malheureusement pas être prise en compte, et ce, même en cas de difficultés techniques.

Date limite de dépôt : jeudi 23 octobre 2025 inclusivement

Pour le dépôt des dossiers et pour toute question, écrire à :
projets@maisonpurladanse.ca

Nous accusons réception du dépôt de chaque dossier. Si vous ne recevez pas de courriel dans les 48h suivants votre envoi, SVP nous en informer.
